

Boulogne-Billancourt

Dix minutes pour décrocher un job

ON CONNAISSAIT la formule du speed dating pour les rencontres amoureuses. Aujourd'hui, à Boulogne, il ne sera pas question d'amour mais de rencontres professionnelles. Pendant deux jours, la salle des Fougères accueille plus de 300 candidats à des postes dans le commerce. Plutôt que multiplier les entretiens individuels, l'ANPE a fait le choix d'une approche groupée par secteur. « Nous avons centralisé près de 170 offres concentrées sur Boulogne, explique Florent Grellier, chargé de mission. Dans un contexte économique un peu tendu, le commerce offre de nombreux emplois. »

Une quinzaine d'enseignes, dont la Fnac, Monoprix ou SFR, proposent CDD mais aussi pour moitié des CDI. Les profils recherchés ? Des vendeurs, des hôtes de caisse mais aussi des logisti-

ciens ou directeurs de magasin. Avec la formule choisie, le job dating, le candidat, CV sous le bras, va multiplier les entretiens d'une dizaine de minutes pour se vendre.

« Travailler la technique d'entretien »

« Les candidats ont été briffés, reprend Fabien Grellier. Nous avons préparé des ateliers pour présenter les postes et les profils recherchés, et aussi travailler la technique d'entretien. »

A la Fnac de Boulogne, qui propose une vingtaine de postes, on apprécie la démarche. « En général, nos recrutements se font sur candidature spontanée, évoque Sylvie Mignot, en charge des ressources humaines. La formule job dating permet un maximum de contact en un minimum de

temps. » Le concept a également reçu le soutien enthousiaste de Val de Seine, la communauté d'agglomération de Sèvres et Boulogne-Billancourt.

Jehan Coquebert de Neuville, est maire adjoint de Boulogne, chargé de l'emploi : « Avec 5,4 % de chômage, la ville est privilégiée, mais il reste tout de même 3 000 chômeurs. Cette initiative nous intéresse particulièrement car elle permet de mettre en adéquation employeurs et salariés sur le même territoire. Cela participe d'une forme d'écologie économique. » Théoriquement, les candidats sont déjà sélectionnés, mais rien n'interdit de se présenter pour tenter sa chance.

G.A.

Aujourd'hui et demain à Boulogne, salle des Fougères, Grand-Place. De 9 h 30 à 18 heures.

Montrouge/Assises

Un aumônier vient au secours de l'accusé

L'HISTOIRE de Salikhoja et de Khalmurat, c'est celle de deux ressortissants du Caucase qui croyaient que l'Europe leur apporterait argent et travail. C'est aussi celle, bien plus noire, de deux hommes accusés du meurtre d'un octogénaire, battu à mort dans son appartement de Montrouge en juin 2005.

Hier, au premier jour de leur procès devant la cour d'assises des Hauts-de-Seine, les deux Kazakhs ont évoqué leur parcours avant puis après leur rencontre au Portugal, en 2001. Arrivés en France, c'est la galère. Pour se loger, ils appellent le Samu social ou errent de squat en

squat. Un jour, dans un parc de Montrouge, Salikhoja rencontre Marc. L'homme a 83 ans et lui propose son aide : venir chez lui pour téléphoner et prendre une douche.

Colosse au crâne rasé, boxeur habitué des combats clandestins, l'accusé assure que Marc aurait eu un geste déplacé.

« Je ne pouvais pas le supporter. Je l'ai frappé », explique-t-il via son interprète. La suite, c'est un déchaînement de violence. Les faits sont reconnus : Salikhoja cogne et immobilise Marc avec son genou, Khalmurat attache les pieds et les mains de la victime qui se débat. Au

bout de quelques minutes, Marc meurt étouffé par un oreiller. Avant de quitter l'appartement avec quelques objets volés, Salikhoja prend le temps de se doucher et d'effacer les empreintes.

Le doute de l'avocate générale

Au milieu de ce long exposé, un témoin fait basculer l'audience dans une autre dimension. C'est l'aumônier de la maison d'arrêt : « Je l'aime beaucoup (NDLR : Salikhoja). C'est un homme droit, qui a le sens de la famille dans ses tripes, dans son cœur, énonce calmement l'intéressé.

Il a un côté sauvage mais il a des valeurs très fortes. J'aime bien aller dans sa cellule boire le thé, discuter... »

Lorsque Salikhoja reprend la parole pour évoquer son émotion après le drame, une incroyable tension se lit sur les traits des parties civiles.

L'avocate générale n'y croit pas : « Quand on vole, qu'on prend une douche, qu'on efface ses empreintes... tout cela n'est pas compatible avec l'émotion que vous auriez ressentie. »

Le procès s'achève demain.

O.B.

Neuilly

Le dossier de la N 13 avance à petits pas

C'ÉTAIT « le » dossier de la campagne municipale 2008 à Neuilly : le projet d'enfouissement de la N 13 envahissait les programmes des candidats et ressurgissait à chaque meeting politique. Après l'élection de Jean-Christophe Fromantin à la mairie et celle de Jean Sarkozy au siège de conseiller général du canton de Neuilly-Sud, l'enfouissement a été quelques mois encore le sujet de rivalités entre les deux hommes. Depuis, l'affaire avance à petits pas. Fin septembre, le secrétaire d'Etat chargé des Transports a écrit au préfet de la région Ile-de-France. Dominique Busseron demande dans ce courrier au préfet d'organiser et de présider un comité de pilotage permettant « de préciser les objectifs de l'opération », « d'en étudier les modalités de financement » et « d'organiser la poursuite des études ».

« Etre réaliste sur le plan économique »

Ce comité — en faveur duquel Jean Sarkozy a œuvré activement — réunira des représentants du conseil régional, du conseil général, des villes de Neuilly, Paris, Courbevoie et Puteaux, de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense (Epad) et éventuellement d'autres personnalités. Il devrait se réunir d'ici la fin de l'année.

De son côté, le maire de Neuilly assure que la Direction régionale de l'équipement travaille sur la faisabilité des différentes hypothèses d'enfouissement.

« Cinq variantes sont à l'étude dont une qui correspond au projet Axe 13 (une avenue de prestige paysagée en surface et un tunnel de transit) », pré-



NEUILLY, OCTOBRE 2005. Un comité de pilotage permettant d'étudier les modalités du projet de couverture de la N 13 et sa faisabilité financière devrait se réunir d'ici la fin de l'année. (L.P.)

cise Jean-Christophe Fromantin dans sa dernière lettre aux habitants, rappelant que, « pour aboutir, ce projet d'enfouissement (doit) être réaliste sur le plan économique et acceptable sur le plan des délais et du coût ».

En parallèle, le maire a engagé une démarche

auprès de la Direction régionale de l'équipement pour que des mesures de sécurité soient prises sur l'avenue Charles-de-Gaulle : réglage des feux, marquage au sol pour les vélos, réaménagement des îlots centraux pour les piétons...

FLORENCE HUBIN

LES FAITS DIVERS EN FLASH

ANTONY

Appel à témoins après la mort d'un motard

LES CRS de Chilly (Essonne) sont à la recherche d'éléments pouvant les mener à un camion ayant heurté le montant d'un panneau de circulation, lundi, sur l'A 86 à hauteur d'Antony, a priori en direction de Créteil (Val-de-Marne). Un appel à témoin vient d'être lancé afin de le retrouver. Car un motard roulant vers Versailles (Yvelines) a trouvé la mort peu après, vers 15 h 30, en heurtant au même endroit un tube métallique qui s'était détaché du panneau situé entre les deux sens de circulation. Le rétroviseur déniché par les enquêteurs sur le lieu de l'impact indique clairement qu'un camion est à l'origine du drame. Reste à remonter jusqu'à lui. Pour toute information, contacter le 01.69.74.10.33.

CHATILLON

Une septuagénaire décède dans l'incendie

EN INTERVENANT tôt hier, vers 2 h 30, sur un incendie rue Gabriel-Péri, les pompiers ont découvert, au huitième et avant-dernier étage, le corps inanimé d'une femme de 70 ans en arrêt cardio-ventilatoire. Le Samu confirmera le décès de la malheureuse peu de temps après. Cet incendie, dont l'origine n'a pas été déterminée, n'a pas fait de blessés ni d'intoxiqués. Il a partiellement détruit le quatre-pièces de la septuagénaire.

VANVES

Le chauffage électrique provoque un incendie

HIER, peu avant 10 heures, un incendie s'est déclaré dans un appartement, au troisième étage d'un immeuble de la rue Rabelais. La locataire, âgée d'une quarantaine d'années, devra être relogée : son logement a été entièrement détruit. La récente mise en route du chauffage électrique aurait déclenché le sinistre.

LE PLESSIS-ROBINSON

Collision avec le Samu

UNE VOITURE et un véhicule du Samu sont entrés en collision hier matin vers 10 heures, à l'angle des rues Paul-Langevin et Amédée-Usseglio. Le Samu, qui avait actionné son gyrophare, transportait une femme enceinte de sept mois et une infirmière. Le choc a sérieusement bousculé passagers et conducteurs : tout le monde a été transporté à l'hôpital de Beaujon, à Clichy. Les tests d'alcoolémie étaient négatifs pour ceux qui tenaient le volant.